

15 juil 2022 -19:14

Appartient à Conseil des ministres du 15 juillet 2022

Achat de médicaments après des dons à l'Ukraine

Sur proposition du ministre de la Santé publique Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'achat de médicaments pour le stock stratégique en compensation des dons faits à l'Ukraine et à la Pologne.

Dans le cadre de l'aide humanitaire dans le conflit en Ukraine, plusieurs médicaments du stock stratégique ont récemment été donnés à l'Ukraine et à la Pologne. Un certain nombre de ces médicaments sont essentiels pour les soins intensifs et sont régulièrement commandés par les pharmaciens hospitaliers pour le traitement des patients en raison de pénuries sur le marché normal.

En compensation, 185 000 unités de Cis-atracurium et 70 000 unités de Sufentanil ont été achetées. Ces quantités ont été définies avec l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (AFMPS), qui assure le suivi de la disponibilité des médicaments, en tenant compte de la quantité restante dans le stock stratégique.

Cette dépense sera financée via la provision Ukraine de 2022.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

France Dammel
Porte-parole (FR)
+32 494 50 88 98
france.dammel@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Jan Eyckmans
Porte-parole (NL)
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be